

Adresse de livraison:

SCHMIDT GROUPE SAS  
MAINTENANCE U1  
20 RUE WESTRICH  
ZI NORD  
67600 SELESTAT

REDUCIO  
5 RUE DU TALUS  
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

## Facture

**Nr 509596**

Page 1

Du 28/01/2026  
Client 928148  
Vos références BC-208081/4259448 DU 10/12/25  
Votre ID TVA FR68326784709  
Votre interlocuteur : Didier VETTER  
E-mail : didier.vetter@erstein-engrenages.fr

M2317  
Réducteur HS , réfection du moteur

Ligne	Article	Qté	Coût unitaire EUR	%	Prix total EUR
	Accusé de réception 39177 du 10/12/2025				
	Bon de livraison 410172, Livraison du 21/01/2026				
LENZE		1 Pièce			
NIVEAU 1					
Intrastat : 84839081 Démontage complet et nettoyage de l'ensemble des pièces .		1 Pièce			
Intrastat : 84839081 Mise en place d'une plaquette signalétique et archivage des données techniques.		1 Pièce			
NIVEAU 2					
Révision du moteur par un atelier agréé. La vérification du codeur n'est pas possible dans nos locaux. L'arbre de sortie sera rectifié.		1 Pièce			
Intrastat : 84839081 Prix de l'ensemble		1 Pièce	1 948,00		1 948,00
Prix total HT				1 948,00	
		Report		1 948,00	

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### I. GENERALITES

Quel que soit le mode d'expédition et de règlement, nos marchandises sont vendues et payables à Strasbourg à 30 jours, date d'expédition ou de mise en disposition net sans escompte, sauf stipulation contraire par écrit. Pour les paiements en retard, il sera tenu compte d'un intérêt basé sur le taux des avances de la Banque de France plus 1 pour cent sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

### II. EXPEDITIONS – EMBALLAGE

Toutes les expéditions, même franco, sont faites aux risques et périls des destinataires qui doivent recourir contre les transporteurs en cas d'avaries, retard, etc. L'emballage est toujours à la charge de l'acheteur et n'est pas repris par le vendeur sauf stipulation contraire. En l'absence d'indication spéciale à ce sujet, l'emballage est préparé par le vendeur qui agit au mieux aux intérêts du client.

### III. CONTESTATION

Toutes difficultés résultant du présent marché seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Strasbourg, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie quelles que soient les clauses imprimées ou manuscrites se trouvant sur les lettres ou factures des personnes avec lesquelles notre Société contracte. Nos traites ne font pas dérogation au lieu de paiement qui reste toujours Strasbourg. Les grèves, émeutes, incendies, épidémies, accidents de machine, sont autant de cas de force majeure autorisant la suspension de nos engagements et prolongeant les délais convenus. Les délais de livraison dans les usines ou magasins du vendeur sont maintenus dans la limite du possible, les retards ne peuvent, en aucun cas, justifier l'annulation de la commande. Des dommages-intérêts pour retard ne peuvent être dus que dans le cas d'une stipulation formelle lors du marché, et dans ce seul cas ils ne sauraient dépasser 5 pour cent de la valeur en atelier ou en magasin du matériel encore livré.

### IV. GARANTIE

Notre garantie pour notre fourniture en ce qui concerne tout vice de construction ou défaut de matière apparent ou caché se limite à un délai de six mois à partir de l'expédition. Nous nous engageons pendant ce laps de temps à réparer ou remplacer gratuitement le plus tôt possible, et ce, sans avoir à supporter d'autres frais ni indemnités quelconques, tout ou partie de la fourniture qui viendrait à manquer pour une des causes ci-dessus indiquées. Les travaux à façon et les réparations des machines usagées ne comportent aucune garantie, notre responsabilité est limitée au remplacement pur et simple du travail exécuté dans nos ateliers, sans dommage d'aucune sorte.

### V. ASSURANCE DU PERSONNEL

En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelque cause que ce soit, la responsabilité du vendeur est strictement limitée à son personnel et à sa fourniture.

### VI. DEVIS

Les prix indiqués sur nos devis ne sauraient nous engager définitivement. Leurs conditions sont établies d'après les prix de base actuels de la main-d'œuvre. Elles sont révisables en fonction des variations de ces éléments, tels qu'ils se présenteront au moment de la facturation.

### VII. LIVRAISON

Les délais de livraison ne sont fixés qu'à titre d'indication, en fonction des possibilités de travail de nos ateliers.

### VIII. RESPONSABILITE

Les engagements pris par nos agents et représentants ne sont valables qu'autant que nous les avons acceptés et confirmés définitivement.

Les clauses et conditions de nos acheteurs et vendeurs manuscrites ou imprimées, même portées sur leurs offres ou confirmation de commande ne nous seront apposables qu'autant qu'elles auront fait l'objet d'une acceptation formelle signée par nous.

### IX. CONDITIONS DE REGLEMENT

Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie

- 1) Conditions escompte pour paiements anticipés : 0,50% par fraction de 15 jours avant date d'échéance.
- 2) Fixe les pénalités de retard applicable pour paiement après échéance : 3 fois le taux de l'intérêt légal.
- 3) Indemnités pour frais de recouvrement : 40 €



ZI OUEST - RUE EMILE MATHIS  
BP 80059 - 67152 ERSTEIN CEDEX

Tél : 03 88 98 60 84 - Fax : 03 88 98 67 84  
E-mail : info @erstein-engrenages.fr

Ligne	Article	Qté	Coût unitaire EUR	%	Prix total EUR
			Report		1 948,00
	TVA		1 948,00	20,00	389,60
	Prix total TTC				2 337,60

Conditions de livraison Enlèvement par le client

Paiement Virement 45 jours nets date de facture  
au 14/03/2026 Net = 2 337,60 EUR

Les marchandises ci-dessus facturées bénéficient de la clause de "Réserve de propriété" prévue par la loi n°80.335 du 12 mai 1980.

Loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie

- Pénalités de retard applicables pour paiement après échéance : 3 fois le taux d'intérêt légal
- Indemnités pour frais de recouvrement : 40€

